

Oyez oyez !



Pour les 25 ans d'h2O on a décidé de frapper fort et pour l'occasion je vous invite à notre

forum d'informations le :

JEUDI 27 AVRIL à 18H30
La Cabane 2 rue Clairefontaine
35500 VITRE

Durant l'espace de 2 heures, une belle équipe de conseillères se fera un plaisir de vous faire découvrir la marque, le concept 🌱🌍, les produits et le métier de Conseillère H2O at Home... Sans oublier le buffet gourmand, ainsi que le tirage au sort avec de superbes cadeaux à gagner. Laissez votre CB et chéquier à la maison, vous n'en aurez pas besoin, que de la découverte dans la bonne humeur.

Un cadeau sera offert à chaque participant(e).

Venez accompagné(e) d'une personne qui n'a jamais assisté à un atelier et vous repartirez avec un cadeau supplémentaire d'une valeur de 19 euros

Sur inscription auprès de votre conseillère : **NICOLE CHERVILLE (06 01 72 75 51)**

VIT'O BUS

Se déplacer sur le territoire gratuitement

Pour mémoire, Vit'o Bus propose, aux habitants de Vitré Communauté, un réseau de transport rural gratuit qui converge vers Vitré.

Huit lignes de bus desservent le territoire de Vitré Communauté pendant les vacances scolaires. Vous avez accès à ce service au départ de Gennes grâce à la ligne n° 6 les mardi et vendredi après-midi aux horaires suivants :



6

Brielles > Vitré

Mardi et vendredi

Brielles

Gennes-sur-Seiche

Saint-Germain-du-Pinel

Argentré-du-Plessis

Vitré

ARRÊTS	ALLER	RETOUR
Brielles, salle des fêtes	13h00	18h30
Gennes-sur-Seiche, rue des Forges	13h07	18h23
Saint-Germain-du-Pinel, Église	13h20	18h10
Argentré-du-Plessis, place de la Poste	13h30	18h00
Vitré, place du Champ de foire	13h45	17h45

Vous pouvez télécharger le guide complet des horaires en suivant le lien :

<https://www.vitrecommunaute.org/transport-rural/>



Nomination...

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Michel Mercereau est devenu délégué G MOUV du secteur d'Argentré du Plessis. Cette association des aînés ruraux compte 1250 adhérents pour les 9 communes du groupement.

Il siègera également comme vice-président de la fédération départementale d'Ille et Vilaine.

Cantine scolaire

Depuis septembre 2022, la société de restauration Convivio, prestataire pour la cantine scolaire, a augmenté de 10% ses tarifs. Malgré les conséquences budgétaires de cette hausse, celle-ci ne sera pas répercutée sur le coût de la facturation des repas appliquée aux familles jusqu'à la fin de l'année scolaire.



IMPOTS : GMBI, qu'est-ce que c'est ?

« Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) est une nouvelle fonction du portail www.impots.gouv.fr. Elle permet à toutes les personnes qui sont propriétaires d'un bien immobilier de voir comment ces biens sont référencés par l'administration fiscale.

Outil permettant aux propriétaires de remplir leurs obligations fiscales (déclarer la situation d'occupation des locaux d'habitation, remplir leurs obligations en cas de travaux), GMBI sert à établir les impositions de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur les logements vacants, taxes d'urbanisme en cas de travaux).

Depuis le 1er janvier 2023, tous les propriétaires doivent confirmer à l'administration fiscale l'identité de l'occupant de leur propriété. **Cette démarche obligatoire doit être réalisée avant le 1^{er} juillet 2023** (amende de 150€ par local en cas de refus d'accomplir ces démarches).

Si vous êtes propriétaire occupant de votre logement, le formulaire est déjà pré-rempli. Il vous suffit de 4 clics pour faire la déclaration. Cette démarche vous permettra de bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation. Si la déclaration n'est pas faite, votre logement sera imposé comme une résidence secondaire et vous devrez payer une taxe d'habitation à taux plein.

Si vous êtes propriétaire bailleur, vous devez indiquer sur GMBI l'identité de vos locataires, la date du contrat de location ainsi que le montant du loyer. De cette façon, la taxation est adressée à la bonne personne. Quand le locataire quitte le logement, il suffit de renseigner la date de départ.

Les obligations déclaratives s'appliquent à tous les propriétaires, même si leur situation n'a pas changé depuis plusieurs années. Vous pouvez bénéficier d'informations supplémentaires et d'un accompagnement :

- sur impots.gouv.fr, avec des pas à pas, des foires aux questions, des vidéos ;
- un numéro de téléphone dédié a été mis en place : le 0 809 401401 ;
- via un rendez-vous physique ou téléphonique avec le service des impôts des particuliers.



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Campagne déclarative 2023 : Les agents des Finances publiques se déplacent près de chez vous

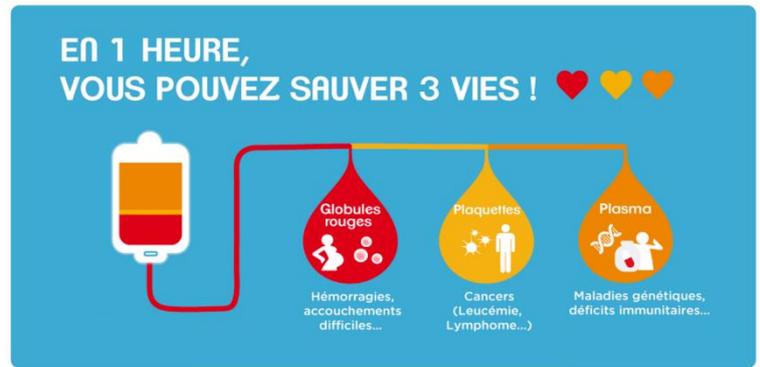
Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction régionale des Finances publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées à la campagne déclarative dans les accueils de proximité :

- France Services de La Guerche-de-Bretagne : 9 mai (matin et après-midi) ;
- France Services de Châteaubourg : 12 mai (après-midi) ;
- Antenne du Service de gestion comptable – Retiers : 16 mai (matin et après-midi).

ENSEMBLE, sauvons des vies !

Votre don est un acte **citoyen, solidaire et libre** qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin.

Pour donner son sang à Argentré du Plessis (salle Plessis Sévigné) ou à La Guerche de Bretagne, renseignez-vous des prochaines dates et prenez rendez-vous via internet : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>.



ÉCOLOGIQUE & ÉCONOMIQUE

La recette pour fabriquer sa lessive maison zéro déchet

Vous souhaitez **faire des économies**, prendre soin de votre linge et **avoir une lessive efficace** tout en protégeant la planète ? Fabriquez très simplement de la lessive maison zéro déchet, peu coûteuse et sans danger !

Fabriquer de la lessive écologique : c'est facile et sans agents chimiques !

Il vous faut :

- 3 litres d'eau ;
- 150 gr de savon de Marseille en copeaux ou rapé ;
- 20 gr de savon noir liquide ;
- 1 tasse à café de cristaux de soude ;
- 1 cuillère à café d'huile essentielle de lavande, de fleur d'oranger ou d'arbre à thé mais attention aux allergies.

La recette pas à pas...

- Portez l'eau à ébullition ;
- Ajoutez le savon râpé ou en copeaux et les cristaux de soude ;
- Mélangez à feu doux jusqu'à dissolution complète ;
- Retirez du feu et laissez refroidir ;
- Ajoutez l'huile essentielle pour donner un brin de fraîcheur ;
- Versez la préparation dans votre ancien bidon de lessive ou dans une bouteille vide.

Quelques conseils supplémentaires :

Si la préparation est trop compacte, allongez-la avec de l'eau tiède ; elle doit être onctueuse.

Agitez avant chaque utilisation, versez un verre directement sur vos vêtements dans le bac de la machine à laver.

Pour **conserver la blancheur de votre linge**, vous pouvez ajouter une cuillère à soupe de percarbonate de soude sur votre linge.

Pour **préserver l'éclat des couleurs**, mettez du vinaigre blanc à la place de l'adoucissant excepté si vous avez des couches lavables ou de la lingerie dans votre machine à laver.

Comme vous pouvez le constater, il n'y a rien d'excessif et surtout, vous trouvez l'ensemble des ingrédients facilement. Peut-être avez-vous déjà quelques éléments dans vos placards.





Le coup de cœur : **Bretzel & beurre salé** **Enquête 1 : Une enquête à Locmaria**



Mais qui est le nouveau propriétaire mystère de la plus belle maison de Locmaria, celle de la pointe de Kerbrat ? Tout ce paisible village du Finistère le guette depuis des semaines et voilà que débarque, en pleine tempête, Cathie Wald, une pimpante Strasbourgeoise. La cinquantaine, divorcée, caractère bien trempé, elle a décidé de prendre un nouveau départ en Bretagne, et d'ouvrir à Locmaria un restaurant de spécialités alsaciennes...

Un livre policier qui se situe en Bretagne avec une écriture légère et agréable. Une belle intrigue !

Envie de partager un moment convivial en partageant vos lectures et vos coups de cœur ? N'hésitez plus et venez partager un café ou un thé avec les bénévoles de la bibliothèque...

Abimé et déplacé...



Les *Frigos à livres* souffrent déjà... Afin de limiter le risque de dégradations, celui installé à côté de la salle des lavandières a été déplacé vers la salle des sports...

Les agents techniques, les bénévoles de la bibliothèque et les jeunes de l'opération « Argent de poche » souhaitent que cette offre de lecture continue à être accessible à toutes les générations de gennois. Aussi, respectons ces frigos et leur contenu.



N'hésitez pas à signaler à la mairie les anomalies ou défaillances que vous pourriez constater !

L'ETAT CIVIL

Souhaitons la bienvenue à...

Nino BAGORY (L'Etanchet)

le 19 janvier 2023

Olympe DURAND (Le Moulin Gonnier)

le 28 mars 2023

Tessa BELINE LOUAPRE (rue du vallon)

le 29 mars 2023

Profitons-en pour signaler une erreur dans le précédent numéro et présenter nos excuses à la famille : la petite Lucie PRIOUX est née le 12 octobre 2022 et non le 12 décembre 2022...

Nous regrettons le départ de...

Marie Joséphe DESILES née RUBLON, 85 ans

le 02 janvier 2023

Madeleine BENATRE née AMELOT, 89 ans

le 12 janvier 2023

Raymond PEUROIS, 89 ans

le 27 janvier 2023

Nadia JOLLY, 60 ans

le 20 février 2023

Publication : Mairie de Gennevilliers Sur Seiche 35370

02 99 96 95 11 – gennevilliers.info@gmail.com

Rédaction et mise en page : Anne-Marie, Antoine & Roland.

Illustrations : VLD.

Imprimé par l'imprimerie des Hauts de Vilaine sur papier recyclé.